



Communauté de Communes

Pays de la Zorn

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de SAVERNE
Canton de Bouxwiller

DCC 260/07/2016

Date de la convocation mardi 28 juin 2016

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 5 juillet 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 40

Présents ou représentés 40

HIPP Alain, HAMMANN André, LITT Claude, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, SCHNEIDER Jean-Paul, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, BOETTCHER-WEISS Sophie, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, KREBS Jeannot, HATT René, ADAM Raphaël, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

SCHNELL-KARCHER Aurore (pouvoir à MEYER-GARCIA Michèle), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), GROSS Dominique (pouvoir à CRIQUI Jean-Marie), FUCHS Didier (pouvoir à KOESSLER Michèle)

Absent excusé 01

DRULANG Adrien

Secrétaire de séance M. PFISTER Georges, Maire de HOCHFELDEN

1 – Commande publique

1.2 – Délégations de Service Public

Délégation de Service Public Enfance et Jeunesse : attribution du marché d'exploitation

Tranche conditionnelle du lot n° 2 : Relais d'Assistants Maternels de Hochfelden

Dans le cadre du renouvellement de la Délégation de Service Public Enfance et Jeunesse, le Conseil Communautaire a choisi d'attribuer le lot n° 2 : exploitation du Multi-Accueil de Hochfelden – tranche ferme à l'Association d'Action Sociale du Bas-Rhin (AASBR) en date du 26 mai 2016.

L'attribution de la tranche conditionnelle avait, cependant, été reportée pour étudier la possibilité d'exploiter le Relais Assistants Maternels en régie directe. Les délais impartis étant trop courts pour reprendre la gestion du RAM en bonne et due forme à compter du mois de septembre 2016, le Président propose d'attribuer la gestion du RAM à l'AASBR pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction jusqu'en juin 2021, durée de la DSP.

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération du 26 mai 2016 attribuant à l'AASBR, par Délégation de Service Public, l'exploitation du multi-accueil à Hochfelden pour une durée de 5 ans pour un montant de 72 505 € par an et 362 525 € sur la durée du marché.

Considérant le sursis à statuer évoqué dans la même délibération en ce qui concerne l'attribution du marché Relais d'Assistants Maternels.

Considérant le délai nécessaire pour étudier le passage en régie directe.

Considérant les négociations menées avec l'Association sur la durée du contrat.

Et après en avoir discuté :

- **DECIDE** de confier la gestion du Relais d'Assistants Maternels à l'Association d'Action Sociale du Bas-Rhin (AASBR) sise à STRASBOURG, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction pour un montant de **26 563 € annuel**.
- **APPROUVE** donc le marché de ce lot n° 2 exploitation du multi-accueil et du Relais d'Assistants Maternels de Hochfelden pour un montant total de **99 068 € par an**.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces administratives s'y rapportant.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Président





Date de la convocation mardi 28 juin 2016

DCC 261/07/2016

**Extrait des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du mardi 5 juillet 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 40

Présents ou représentés 40

HIPP Alain, HAMMANN André, LITT Claude, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, SCHNEIDER Jean-Paul, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, BOETTCHER-WEISS Sophie, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, KREBS Jeannot, HATT René, ADAM Raphaël, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

SCHNELL-KARCHER Aurore (pouvoir à MEYER-GARCIA Michèle), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), GROSS Dominique (pouvoir à CRIQUI Jean-Marie), FUCHS Didier (pouvoir à KOESSLER Michèle)

Absent excusé 01

DRULANG Adrien

Secrétaire de séance M. PFISTER Georges, Maire de HOCHFELDEN

1 – Commande publique

1.1 – Marchés publics

Attribution du marché du lot n° 8 - Menuiseries extérieures - du Groupe Scolaire Intercommunal Sud et accueil périscolaire à WINGERSHEIM LES QUATRE BANS

Par délibération du 26 novembre 2015, le Conseil de Communauté a approuvé l'Avant-Projet Définitif (APD) pour la construction du Groupe Scolaire Intercommunal Sud et accueil périscolaire à WINGERSHEIM LES QUATRE BANS, et le coût estimatif des travaux a été arrêté à 5 518 300 € HT par le Cabinet d'Architectes AUGER-RAMBEAUD.

Le 26 mai dernier, le Conseil de Communauté a approuvé l'attribution des marchés et a également **déclaré le lot n° 8 – Menuiseries extérieures - sans suite**, compte-tenu d'une erreur dans les documents administratifs. Une nouvelle consultation a donc été lancée en date du 1^{er} juin 2016.

Trois nouvelles entreprises ont répondu à ce lot et la Commission d'Appel d'Offres s'est à nouveau réunie le 28 juin pour l'attribution de ce marché.

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération du 26 mai 2016 attribuant les marchés de construction du Groupe Scolaire Sud, à l'exception du lot n° 8 déclaré sans suite.

VU le renouvellement de l'appel d'offres pour la menuiserie extérieure bois/aluminium en date du 1^{er} juin 2016, dont les résultats sont les suivants :

- HUNSINGER Weislingen 378 372 € HT
- BIEBER Waldhambach 458 731 € HT
- VOLLMER Melsheim 353 233 € HT

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 28 juin 2016.

Et après en avoir discuté :

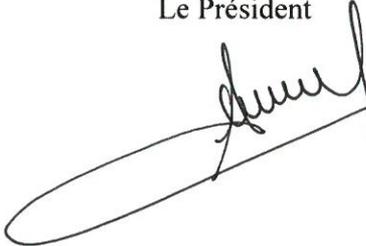
- **APPROUVE** le marché du lot n° 8 – Menuiseries extérieures bois/aluminium avec l'entreprise **VOLLMER à Melsheim** pour un montant de **353 233 € HT.**

- **AUTORISE** le Président à signer :
 - Ledit marché,
 - Les actes modificatifs n'ayant aucune incidence financière sur le montant des marchés (notamment les actes spéciaux de sous-traitance) et toutes les pièces administratives relatives à l'opération,
 - Les avenants en moins-value, ou dépourvus d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 5 % du montant du marché initial, dans le respect du montant de l'enveloppe financière.

- **CONSTATE** ainsi que le montant TOTAL des marchés, toutes options incluses, s'élève à **5 259 056,71 € HT** pour une estimation évaluée à 5 518 300 € HT.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Président



Date de la convocation mardi 28 juin 2016

DCC 262/07/2016

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 5 juillet 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 40

Présents ou représentés 40

HIPP Alain, HAMMANN André, LITT Claude, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, SCHNEIDER Jean-Paul, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, BOETTCHER-WEISS Sophie, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, KREBS Jeannot, HATT René, ADAM Raphaël, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

SCHNELL-KARCHER Aurore (pouvoir à MEYER-GARCIA Michèle), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), GROSS Dominique (pouvoir à CRIQUI Jean-Marie), FUCHS Didier (pouvoir à KOESSLER Michèle)

Absent excusé 01

DRULANG Adrien

Secrétaire de séance M. PFISTER Georges, Maire de HOCHFELDEN

1 – Commande publique

1.1 – Marchés publics

Attribution du marché pour la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le lancement de la procédure d'Appel d'Offres européen pour réaliser le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a permis de retenir trois candidats qui ont été invités à proposer une offre sur la base d'un Cahier des Charges les obligeant à répondre sur la même base.

La procédure engagée pour le PLUi a été un « appel d'offre de type restreint » et contrairement à « l'appel d'offre ouvert », les candidats ont d'abord été sélectionnés sur leur capacité, et dans un deuxième temps les seuls candidats jugés acceptables ont été invités à proposer une offre.

Après remise des offres et ouverture des plis, les 3 réponses ont été analysées par la Commission d'Appel d'Offres du 28 juin 2016. Pour mémoire les critères de jugement des offres définis dans le règlement de consultation prévoient une notation pondérée à 60 % pour la valeur technique de l'offre (moyens dédiés à la mission, temps prévus, capacité de l'équipe dédiée, etc...) et 40 % pour le critère prix.

Le Conseil de Communauté,

VU l'analyse détaillée des offres par l'ATIP, assistant à Maître d'Ouvrage à savoir :

- OTE Ingénierie Illkirch :
Tranche ferme : 382 047,50 € HT tranches conditionnelles : 137 927,50 € HT
Montant total : 519 975 € HT
- INITIATIVE Vesoul :
Tranche ferme : 231 750 € HT tranches conditionnelles : 110 100 € HT
Montant total : 341 850 € HT

- TOPOS Bernardswiller :
 Tranche ferme : 428 600 € HT tranches conditionnelles : 90 550 € HT
Montant total : 519 150 € HT

VU les conclusions de la Commission d'Appel d'Offres en date du 28 juin 2016,
 VU les délais impartis par les textes en vigueur pour l'approbation de ce dossier,

Considérant le nombre de journées de travail estimatif de chaque entreprise :

| <u>Tranche Ferme :</u> | <u>Tranches Conditionnelles :</u> | <u>TOTAL</u> |
|---------------------------|-----------------------------------|--------------------|
| OTE : 640,50 jours | OTE : 229,50 jours | 870 jours |
| INITIATIVE : 467,00 jours | INITIATIVE : 226,00 jours | 693 jours |
| TOPOS : 790,00 jours | TOPOS : 166,50 jours | 956,5 jours |

Considérant les points attribués à chaque bureau d'étude :

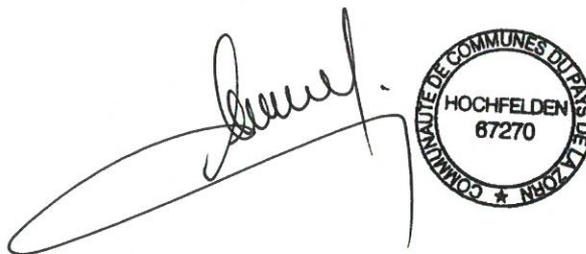
- OTE : 76,30/100
- INITIATIVE : 65,00/100
- TOPOS : 58,34/100

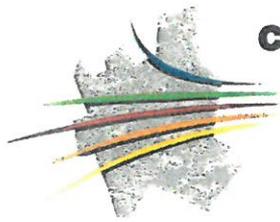
Et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le choix de la Commission d'Appel d'Offres.
- **ATTRIBUE** le marché pour la mise en œuvre du PLUi au groupement composé par « **OTE - cabinet Claude Andres - Archi JCBA Sarl - Territoire Durables** » et dont le mandataire est la société **OTE INGENIERIE** d'Illkirch, pour un montant de **519 975 € HT**.
- **AUTORISE** le Président à signer l'acte d'engagement et l'ensemble des documents y afférents.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
 Le Président





Communauté de Communes

Pays de la Zorn

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de SAVERNE
Canton de Bouxwiller

Date de la convocation mardi 28 juin 2016

DCC 263/07/2016

**Extrait des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du mardi 5 juillet 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président
Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 40

Présents ou représentés 40

HIPP Alain, HAMMANN André, LITT Claude, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, SCHNEIDER Jean-Paul, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, BOETTCHER-WEISS Sophie, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, KREBS Jeannot, HATT René, ADAM Raphaël, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

SCHNELL-KARCHER Aurore (pouvoir à MEYER-GARCIA Michèle), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), GROSS Dominique (pouvoir à CRIQUI Jean-Marie), FUCHS Didier (pouvoir à KOESSLER Michèle)

Absent excusé 01

DRULANG Adrien

Secrétaire de séance M. PFISTER Georges, Maire de HOCHFELDEN

2- Urbanisme

2.1 – Documents d'urbanisme

Demande de modification du PLU de la Commune de MINVERSHEIM : Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) à l'ATIP

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil Communautaire ce qui suit :

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a adhéré à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) par délibération du 21 mai 2015. En application de l'article 2 des statuts, l'ATIP peut exercer les missions suivantes :

- 1 - Le conseil en matière d'aménagement et d'urbanisme,
- 2 - L'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme
- 3 - L'accompagnement technique en aménagement et urbanisme,
- 4 - La gestion des traitements des personnels et des indemnités des élus ainsi que les cotisations auprès des organismes sociaux,
- 5 - La tenue des diverses listes électorales,
- 6 - L'assistance à l'élaboration de projets de territoire,
- 7 - Le conseil juridique complémentaire à ces missions.

Par délibération du 30 novembre 2015, le Comité Syndical de l'ATIP a adopté les modalités d'intervention de l'ATIP relatives à ces missions ainsi que les contributions correspondantes.

Les missions d'accompagnement portent sur l'assistance à la réalisation de documents d'urbanisme et de projets d'aménagement. Cette assistance spécialisée consiste principalement :

- au niveau technique, à piloter ou réaliser les études qui doivent être menées, à élaborer le programme et l'enveloppe financière d'une opération, à en suivre la réalisation,
- au niveau administratif, à préparer des consultations, rédiger et gérer des procédures, suivre l'exécution des prestations, articuler les collaborations des différents acteurs.

L'exécution de ces missions s'effectuera dans le cadre du programme annuel d'activités de l'ATIP.

Chaque mission donne lieu à l'établissement d'une convention spécifique qui est établie en fonction de la nature de la mission et des attentes du membre la sollicitant et à une contribution correspondant aux frais occasionnés par la mise à disposition des services de l'ATIP mobilisés pour la mission. Pour l'année 2016 cette contribution a été fixée à 300 € par demi-journée d'intervention. Elle s'applique également à l'élaboration des projets de territoire et au conseil juridique afférant à ces missions.

Il est proposé de confier à l'ATIP la (les) mission(s) d'accompagnement technique en aménagement et en urbanisme suivante : **Modification simplifiée n°1 du PLU de MINVERSHEIM, correspondant à 6 demi-journées d'intervention**

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5721-1 et suivants ;

VU l'Arrêté Préfectoral du 29 juin 2015 portant création du Syndicat mixte à la carte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » et l'arrêté modificatif du 2 juillet 2015 ;

VU la délibération du 30 novembre 2015 du Comité Syndical de l'ATIP adoptant les modalités d'intervention de l'ATIP relatives aux missions qui lui sont dévolues et aux contributions correspondantes ;

VU son orientation dans sa séance du 26 mai 2016 portant sur les modalités d'intervention de l'intercommunalité dans les documents d'urbanisme communaux ;

VU la demande de la Commune de Minversheim en date du 27 mai 2016 ;

VU la proposition d'assistance à Maître d'Ouvrage proposée par l'ATIP ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président ;

Et après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de lancer la procédure de modification simplifiée du PLU de Minversheim en vue de leur projet de réalisation d'une plateforme collective de remplissage et de lavage des pulvérisateurs.
- **APPROUVE** la convention, avec l'ATIP, correspondant à la mission d'accompagnement technique en aménagement et en urbanisme jointe en annexe de la présente délibération.
- **NOTE** que ce projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Minversheim est estimé à **6 demi-journées** d'intervention au titre de l'Assistance à Maître d'Ouvrage.
- **SOLLICITE** ainsi l'ATIP pour lancer cette procédure en concertation avec les élus de la Commune de Minversheim.
- **PREND ACTE** que la contribution 2016, relative à cette mission, a été fixée à **300 € par demi-journée** d'intervention et que les frais s'y rapportant seront récupérés auprès de la Commune bénéficiaire.
- **DIT QUE :**
 - La présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège durant deux mois.
 - La présente délibération sera transmise à :
 - Monsieur le Sous-Préfet de SAVERNE
 - Mesdames et Messieurs les Maires des Communes membres
 - Elle sera en outre publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté de Communes.

Vote à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
067-246700959-20160705-DCC263-07-2016-
DE
Date de télétransmission : 13/07/2016
Date de réception préfecture : 13/07/2016

Pour extrait conforme
Le Président





Communauté de Communes

Pays de la Zorn

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de SAVERNE
Canton de Bouxwiller

Date de la convocation mardi 28 juin 2016

DCC 264/07/2016

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 5 juillet 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 40

Présents ou représentés 40

HIPP Alain, HAMMANN André, LITT Claude, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, SCHNEIDER Jean-Paul, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, BOETTCHER-WEISS Sophie, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, KREBS Jeannot, HATT René, ADAM Raphaël, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

SCHNELL-KARCHER Aurore (pouvoir à MEYER-GARCIA Michèle), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), GROSS Dominique (pouvoir à CRIQUI Jean-Marie), FUCHS Didier (pouvoir à KOESSLER Michèle)

Absent excusé 01

DRULANG Adrien

Secrétaire de séance M. PFISTER Georges, Maire de HOCHFELDEN

1- Commande Publique

1.3 – Conventions de mandat

Désignation d'un Bureau d'Etudes « programmiste » pour l'extension ou la création des périscolaires à Hochfelden et Schwindratzheim

Pour répondre aux attentes des parents d'élèves, dans un délai le plus rapproché possible, il y a lieu de lancer les études de faisabilité ou de préprogramme pour l'extension des deux sites de Hochfelden et Schwindratzheim. Il s'agira d'analyser le contexte scolaire existant de chaque collectivité, les capacités d'accueil respectives, les potentiels d'extension urbaine, les emprises foncières, l'évolution démographique et sociétale, les futurs regroupements de Communes, etc... afin que les projets soient pertinents, fonctionnels et répondent à l'avenir.

Pour cela, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a lancé une consultation de deux bureaux d'études pour effectuer cette mission en étroite collaboration avec les élus des Communes et de l'intercommunalité, des services de l'Etat et des organismes institutionnels.

Le Conseil de Communauté,

VU les équipements périscolaires existants sur le territoire,

VU l'ouverture prochaine du chantier du Groupe Scolaire Sud et d'un accueil périscolaire sur la Commune de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS,

Constatant que les capacités d'accueil demeurent insuffisantes pour la rentrée scolaire 2016-2017,

Considérant les différentes réunions des élus fixant les objectifs de réalisation pour les prochaines années,

Considérant la consultation du Bureau d'Etudes pour accompagner la collectivité dans les études de faisabilité et de programmation, dont les résultats sont résumés financièrement comme suit :

- **MP CONSEIL Schiltigheim**

Périscolaire à Hochfelden : 9 320 € HT

Périscolaire à Schwindratzheim : 9 700 € HT

- **MPC PARISOT Mundolsheim**
Périscolaire à Hochfelden : 10 260 € HT
Périscolaire à Schwindratzheim : 10 700 € HT

Et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de lancer, dans les meilleurs délais, les études pour augmenter les capacités d'accueil des périscolaires à Hochfelden et à Schwindratzheim afin de satisfaire les demandes des parents.
- **PRECISE** que cette étude doit porter sur l'extension ou la construction d'un accueil périscolaire, mais aussi sur les capacités d'accueil des groupes scolaires de ces Communes au vu des extensions urbaines, afin de permettre une cohérence architecturale sur chaque site.
- **DECIDE** de confier cette étude au Bureau **MP CONSEIL** à Schiltigheim pour les montants suivants :
 - **HOCHFELDEN : 9 320 € HT**
 - **SCHWINDRATZHEIM : 9 700 € HT**
- **AUTORISE** Le Président à signer le bon de commande et toute pièce s'y rapportant.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Président



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNITE DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN', 'HOCHFELDEN', and '67270'.



Date de la convocation mardi 28 juin 2016

DCC 265/07/2016

**Extrait des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du mardi 5 juillet 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 40

Présents ou représentés 40

HIPP Alain, HAMMANN André, LITT Claude, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, SCHNEIDER Jean-Paul, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francly, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, BOETTCHER-WEISS Sophie, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, KREBS Jeannot, HATT René, ADAM Raphaël, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

SCHNELL-KARCHER Aurore (pouvoir à MEYER-GARCIA Michèle), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), GROSS Dominique (pouvoir à CRIQUI Jean-Marie), FUCHS Didier (pouvoir à KOESSLER Michèle)

Absent excusé 01

DRULANG Adrien

Secrétaire de séance M. PFISTER Georges, Maire de HOCHFELDEN

5 - Institutions et Vie politique

5.7 - Intercommunalité

Développement de l'activité touristique : orientation sur notre territoire

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn avait engagé des concertations avec la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland pour mettre en œuvre un programme de développement touristique et mutualiser ainsi moyens et compétences. Le tourisme est certes une activité économique mais les retombées financières sont diffuses, incertaines et qu'on ne peut chiffrer. Lors de différentes réunions, il a cependant été expliqué aux élus la pertinence de ce projet pour dynamiser le territoire en termes de gîtes ruraux, chambres d'hôtes, restauration, hôtellerie, à travers l'intérêt que portent les touristes à la découverte du milieu rural.

La mise en œuvre d'une politique touristique et la création d'un Office de Tourisme ont néanmoins un coût estimatif annuel de 100 000 €, contribution que devrait verser la Communauté de Communes du Pays de la Zorn à la future structure de gestion.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu et :

Considérant la baisse des dotations de l'Etat et la diminution des recettes,

Considérant le manque de places dans nos structures périscolaires,

Considérant la forte attente des parents en ce domaine,

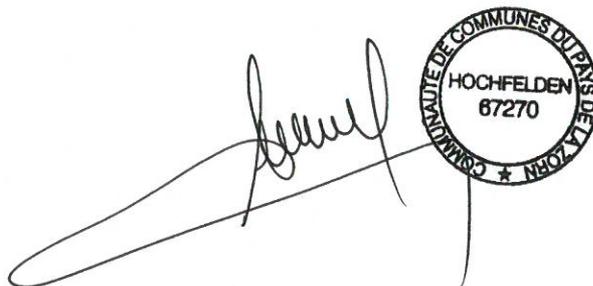
Considérant que l'EPCI se doit de se fixer une priorité dans ses investissements,

- **RECONNAIT** le bien-fondé du développement touristique et **CONSTATE** aussi que le territoire du Pays de la Zorn n'a pas d'attraits majeurs.
- **DECIDE** que la création d'accueils périscolaires prime sur l'engagement financier pour le tourisme.

- **REGRETTE** en conséquence de ne pouvoir donner suite à une coopération touristique avec la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland.
- **SE LAISSE** le temps de la réflexion pour trouver des solutions adaptées à nos capacités financières.

38 voix pour
1 voix contre (Xavier ULRICH)
1 abstention (René HATT)

Pour extrait conforme
Le Président



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'René Hatt', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN' around the perimeter, 'HOCHFELDEN' in the center, and '67270' below it. A small star is visible at the bottom of the stamp.



Date de la convocation mardi 28 juin 2016

DCC 266/07/2016

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 5 juillet 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 40

Présents ou représentés 40

HIPP Alain, HAMMANN André, LITT Claude, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, SCHNEIDER Jean-Paul, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, BOETTCHER-WEISS Sophie, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, KREBS Jeannot, HATT René, ADAM Raphaël, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

SCHNELL-KARCHER Aurore (pouvoir à MEYER-GARCIA Michèle), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), GROSS Dominique (pouvoir à CRIQUI Jean-Marie), FUCHS Didier (pouvoir à KOESSLER Michèle)

Absent excusé 01

DRULANG Adrien

Secrétaire de séance M. PFISTER Georges, Maire de HOCHFELDEN

7- Finances Locales

7.2 - Fiscalité

Mission au bureau KPMG pour une étude sur le passage éventuel en Fiscalité Professionnelle Unique sur le territoire de la CCPZ

De grands chantiers administratifs sont devant nous dans les prochains mois avec de nouvelles compétences et orientations qui sont aussi complémentaires que complexes : le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, les Zones d'Activités qui deviennent intercommunales, la possibilité de passer en Fiscalité Professionnelle Unique. Tous ces bouleversements sont dictés ou favorisés par la Loi NOTRe de 2015 pour une cohérence territoriale de l'ensemble de nos actions.

Pour nous aider dans l'une ou l'autre de ces décisions, il est nécessaire de recourir à un cabinet spécialisé, tel que KPMG, pour analyser les situations financières de nos Communes, les conséquences d'un passage à la FPU pour chaque collectivité ainsi que pour l'EPCI.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de confier au Bureau KPMG les missions suivantes :
 - Préparation des dossiers, recueil des éléments financiers : 600 € HT,
 - Etude des enjeux liés au transfert de la compétence développement économique pour un montant de 8 900 € HT,
 - Etude des enjeux liés au passage en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) : 5 700 € HT**Soit un montant total d'études estimé à 15 200 € HT.**

- **APPROUVE** l'option éventuelle que pourrait solliciter ultérieurement le Conseil Communautaire :
 - Accompagnement juridique à la cession ou au transfert de biens : **3 000 € HT.**

- **AUTORISE** le Président à signer le marché d'études avec le Bureau KPMG.

39 voix pour

1 abstention (Sophie BOETTCHER-WEISS)

Accusé de réception en préfecture
067-246700959-20160705-DCC266-07-2016-
DE
Date de télétransmission : 13/07/2016
Date de réception préfecture : 13/07/2016

Pour extrait conforme
Le Président





Communauté de Communes

Pays de la Zorn

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de SAVERNE
Canton de Bouxwiller

Date de la convocation mardi 28 juin 2016

DCC 267/07/2016

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 5 juillet 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 40

Présents ou représentés 40

HIPP Alain, HAMMANN André, LITT Claude, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, SCHNEIDER Jean-Paul, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, BOETTCHER-WEISS Sophie, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, KREBS Jeannot, HATT René, ADAM Raphaël, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

SCHNELL-KARCHER Aurore (pouvoir à MEYER-GARCIA Michèle), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), GROSS Dominique (pouvoir à CRIQUI Jean-Marie), FUCHS Didier (pouvoir à KOESSLER Michèle)

Absent excusé 01

DRULANG Adrien

Secrétaire de séance M. PFISTER Georges, Maire de HOCHFELDEN

5– Institutions et vie politique

5.3 – Désignation de représentants

Transfert de compétences économiques : création d'une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

Au 1^{er} janvier 2017, certaines Zones d'Activités vont tomber obligatoirement dans l'intercommunalité et pour ce transfert de compétences obligatoires, il y a d'ores et déjà lieu de créer une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT). Il s'agira de faire le bilan financier de chaque zone (dettes, stock de terrains, investissements communaux, charges d'exploitation annuelles, etc...) et de définir les modalités de prise en charge de ces zones avec des ajustements financiers entre Communes et Communauté de Communes.

Aux termes de l'article 1609 *nonies* C (IV) du Code Général des Impôts, il est créé entre l'EPCI soumis au régime de la Taxe Professionnelle Unique et ses Communes membres une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges. La réglementation ne prévoit aucune disposition pour désigner les membres, si ce n'est que chaque Commune doit être représentée.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** la création d'une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) entre la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et ses Communes membres.
- **DECIDE** que chaque Commune membre sera représentée par son Maire et que les Communes de Hochfelden, Schwindratzheim, Wingersheim les Quatre Bans et Wilwisheim aient un deuxième représentant, compte-tenu des Zones d'Activités de ces Communes.
- **FIXE** la composition de la CLECT comme suit :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 1) Alteckendorf : | M. Alain HIPPE |
| 2) Bossendorf : | M. Eric SCHAEFFER |
| 3) Duntzenheim : | M. Claude LITT |
| 4) Ettendorf : | M. Patrice WEISS |
| 5) Geiswiller : | M. Georges BECK |
| 6) Grassendorf : | M. Bernard INGWILLER |
| 7) Hochfelden : | M. Georges PFISTER M. Jean-Paul SCHNEIDER |
| 8) Hohfrankenheim : | M. Alain HURSTEL |
| 9) Ingenheim : | M. Gérard SCHWEITZER |
| 10) Issenhausen : | M. Francy JACOB |
| 11) Lixhausen : | M. Daniel LENGENFELDER |
| 12) Melsheim : | M. Eric GUILLAUME |
| 13) Minversheim : | M. Bernard LIENHARD |
| 14) Mutzenhouse : | M. Pascal WICKER |
| 15) Ringeldorf : | M. Francis WEBER |
| 16) Schaffhouse-sur-Zorn : | M. Jean HENTZ |
| 17) Scherlenheim : | Mme Marie-Paule LEHMANN |
| 18) Schwindratzheim : | Mme Liliane SUTTER M. Xavier ULRICH |
| 19) Waltenheim-sur-Zorn : | M. Jeannot KREBS |
| 20) Wickersheim-Wilshausen : | M. René HATT |
| 21) Wilwisheim : | M. Raphael ADAM Mme Dominique ROOS |
| 22) Wingersheim les Quatre Bans : | Mme Mireille GOEHRY M. Bernard FREUND |
| 23) Zoebersdorf : | M. Jean-Georges HAMMANN |

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Président



DCC 268/07/2016

Date de la convocation mardi 28 juin 2016

**Extrait des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du mardi 5 juillet 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président
Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 40

Présents ou représentés 40

HIPP Alain, HAMMANN André, LITT Claude, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, SCHNEIDER Jean-Paul, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, BOETTCHER-WEISS Sophie, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, KREBS Jeannot, HATT René, ADAM Raphaël, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

SCHNELL-KARCHER Aurore (pouvoir à MEYER-GARCIA Michèle), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), GROSS Dominique (pouvoir à CRIQUI Jean-Marie), FUCHS Didier (pouvoir à KOESSLER Michèle)

Absent excusé 01

DRULANG Adrien

Secrétaire de séance M. PFISTER Georges, Maire de HOCHFELDEN

5- Institutions et Vie politique

5.7 - Intercommunalité

**Renouvellement des conventions de mise à disposition de personnel de la
Communauté de Communes du Pays de la Zorn**

Le Conseil de Communauté,

VU le schéma de mutualisation approuvé le 15 décembre 2015,

VU la coopération existante avec ses Communes membres dans les domaines suivants :

Secrétariat de Mairie :

ALTECKENDORF - GRASSENDORF - LIXHAUSEN - SCHERLENHEIM

Comptabilité :

Communes de : ALTECKENDORF - GEISWILLER - GRASSENDORF - INGENHEIM - LIXHAUSEN - SCHERLENHEIM - WALTENHEIM/ZORN - WINGERSHEIM LES QUATRE BANS - ZOEBERSDORF

Associations Foncières de : ALTECKENDORF - GEISWILLER - GINGSHEIM - GRASSENDORF - HOHATZENHEIM - INGENHEIM - LIXHAUSEN - MITTELHAUSEN - SCHERLENHEIM - WALTENHEIM/ZORN - WINGERSHEIM LES QUATRE BANS - ZOEBERSDORF

Syndicats : SIVU 10 VILLAGES - SIVU SUD

Gestion de la paie : ALTECKENDORF - GEISWILLER - GRASSENDORF - INGENHEIM - LIXHAUSEN - SCHERLENHEIM - WALTENHEIM/ZORN - WINGERSHEIM LES QUATRE BANS - ZOEBERSDORF - SIVU 10 VILLAGES

Considérant les Conventions de partenariats avec ces Communes,

Et après en avoir délibéré,

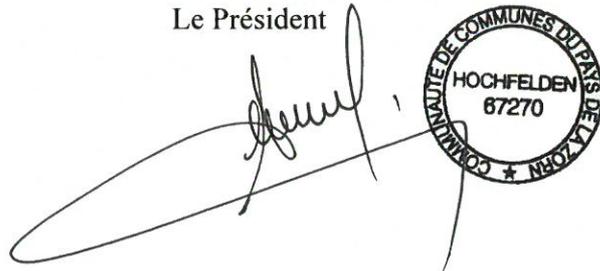
- **APPROUVE** le renouvellement des conventions suivantes au profit des Communes, Syndicats et Associations Foncières adhérents :
 - Mise à disposition du service de COMPTABILITE,
 - Mise à disposition de personnel du service PAIE,
 - Mise à disposition du personnel administratif de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

- **PRECISE** que ces conventions s'appliquent sur une durée de **1 an renouvelable par tacite reconduction**, à compter de l'année 2016 et jusqu'à la fin du mandat.

- **AUTORISE** le Président à signer les conventions correspondantes et tout autre document administratif et comptable relatif à cette décision.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Président



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text: "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN", "HOCHFELDEN", and "67270". There is a small star symbol at the bottom of the stamp.



Date de la convocation mardi 28 juin 2016

DCC 269/07/2016

**Extrait des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du mardi 5 juillet 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 40

Présents ou représentés 40

HIPP Alain, HAMMANN André, LITT Claude, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, SCHNEIDER Jean-Paul, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, BOETTCHER-WEISS Sophie, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, KREBS Jeannot, HATT René, ADAM Raphaël, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

SCHNELL-KARCHER Aurore (pouvoir à MEYER-GARCIA Michèle), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), GROSS Dominique (pouvoir à CRIQUI Jean-Marie), FUCHS Didier (pouvoir à KOESSLER Michèle)

Absent excusé 01

DRULANG Adrien

Secrétaire de séance M. PFISTER Georges, Maire de HOCHFELDEN

5- Institutions et Vie politique

5.7 - Intercommunalité

Convention de mise à disposition d'un bureau à l'ESPAN Brumath

La Maison du Pays de la Zorn dispose de bureaux vacants qu'elle peut mettre à disposition d'organismes sur demande. La Direction de l'EPSAN Brumath souhaite disposer d'un bureau de permanence afin d'y assurer des consultations de pédopsychiatrie et de psychothérapie pour nos administrés.

Dans le cadre d'une future labellisation de la Maison de Pays, le Président propose de répondre favorablement à cette demande.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de mettre à disposition, un bureau de permanence, dans les locaux de la Maison du Pays de la Zorn à l'EPSAN de Brumath pour y organiser des consultations de pédopsychiatrie et de psychothérapie, les jours suivants : **le lundi en journée, le mardi après-midi et le jeudi après-midi 1 fois par mois** à compter de septembre 2016.
- **APPROUVE** la convention entre la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et l'EPSAN de Brumath.
- **FIXE** la contribution annuelle aux charges d'exploitation à la somme de **300 €**.
- **AUTORISE** le Président à signer la convention définissant les modalités administratives, financières et de mise à disposition du bureau.

Vote à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
067-246700959-20160705-DCC269-07-2016-
DE
Date de télétransmission : 13/07/2016
Date de réception préfecture : 13/07/2016

Pour extrait conforme
Le Président





Communauté de Communes

Pays de la Zorn

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de SAVERNE
Canton de Bouxwiller

Date de la convocation mardi 28 juin 2016

DCC 270/07/2016

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 5 juillet 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 40

Présents ou représentés 40

HIPP Alain, HAMMANN André, LITT Claude, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, SCHNEIDER Jean-Paul, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, BOETTCHER-WEISS Sophie, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, KREBS Jeannot, HATT René, ADAM Raphaël, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

SCHNELL-KARCHER Aurore (pouvoir à MEYER-GARCIA Michèle), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), GROSS Dominique (pouvoir à CRIQUI Jean-Marie), FUCHS Didier (pouvoir à KOESSLER Michèle)

Absent excusé 01

DRULANG Adrien

Secrétaire de séance M. PFISTER Georges, Maire de HOCHFELDEN

7- Finances locales

7.10 - Divers

Mise à jour de l'inventaire dans la comptabilité publique

Le Conseil de communauté,

VU le Budget Principal de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn,

VU le registre d'inventaire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn,

Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la sortie de l'actif des biens entièrement amortis, selon l'annexe jointe à la présente délibération, pour un montant total de **238 603,08 €**

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme

Le Président

